

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX... A TOURCOING... A LILLE... A PARIS...

LE NUMÉRO

5 Contimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO

5 Contimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements... Les autres Départements de l'Étranger... AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE PETITJEAN

UN VIF DÉBAT SUR LES CRÉDITS MILITAIRES A LA CHAMBRE

Alphonse XIII et l'Armée française

Lors de sa dernière visite à Potsdam et à Berlin, Alphonse XIII, voulant faire honneur à son hôte, arbora l'uniforme de colonel de cuirassiers blancs.

Guillaume II, flatté, complimentait son jeune « cousin » sur sa belle prestance, puis, frottant le sourcil, il lui dit : — Ah! Sire, si vous étiez vraiment un colonel de mon armée, comme je vous infligerais des arrêts!

Et peu après, il reprenait dans le costume de capitaine-général de l'armée espagnole.

Comme il semble, au contraire, que ce jeune souverain, de si belle et si crâne allure, soldat dans l'âme, soit plus à l'aise au milieu de l'armée française! Avec quel plaisir il galope à la tête de nos escadrons!

La plupart des heures de sa courte visite à la France, Alphonse XIII les a consacrées à notre armée. Dans une interview, il avait exprimé toute son admiration pour l'effort magnifique consacré par notre pays à l'œuvre de sa défense.

Ces paroles, il a tenu à les confirmer par des actes et à montrer ainsi au peuple français que c'était à ses affections les plus chères, à ses ambitions les plus légitimes qu'il voulait répondre en passant en revue ses régiments, en visitant ses casernes et ses grandes écoles militaires.

C'est ainsi encore qu'il visitait notre Ecole supérieure de la guerre, notre Ecole d'artillerie de Fontainebleau et ne faisait pas son admiration pour ces centres de nos études militaires, où naguère Serber, Bulgares et Grecs étaient venus recevoir les leçons dont ils surent faire en Thracie et en Macédoine une si brillante application.

Alphonse XIII est essentiellement simple et naturel. On le sent en prise directe avec la vie, curieux de voir et d'observer, ouvert aux idées et aux impressions.

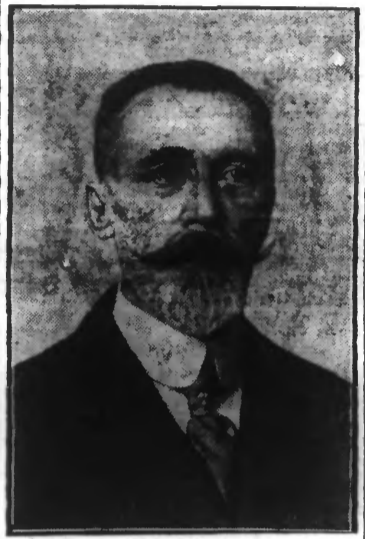
De son côté, en présentant au roi d'Espagne l'armée dont elle est fière, la République a bien servi les intérêts de sa politique, car c'est par le sérieux de son action qu'un peuple méritait l'estime de ses voisins.

En même temps que tout souci pour l'avenir de notre coopération au Maroc, la visite d'Alphonse XIII nous enlève toute inquiétude du côté de notre frontière pyrénéenne... C'est vers la Triple-Entente que s'achemine l'Espagne.

Préoccupé-nous de ces féconds résultats qui grandissent encore, au point de vue moral, la fierté que nous pouvons avoir éprouvée à avoir gagné par notre loyauté la sympathie chaleureuse d'une nation aussi chevaleresque que son gracieux souverain.

Un amiral français reçu par le Tsar

L'amiral Le Bris, chef d'état-major général de la marine française, est actuellement en



L'AMIRAL LE BRIS CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA MARINE

Russie, où il rend, ainsi que nous l'avons annoncé, la visite qui avait été faite l'an dernier aux chefs de notre flotte par le chef d'état-major de la marine russe, l'amiral prince Lieven.

POUR LA DÉFENSE NATIONALE

LE GOUVERNEMENT

et l'impôt national sur le revenu

Paris, 27 mai. — Dans le Conseil des ministres tenu ce matin, on a, en prévision des incidents annoncés pour l'après-midi à la Chambre, modifié les résolutions primitivement prises en ce qui concerne le mode de remboursement de l'emprunt d'un milliard.

Le projet primitif contenait un article final se bornant à dire qu'il serait créé pour le service des annuités à verser à la Caisse des dépôts et consignations, une taxe complémentaire à l'impôt général sur le revenu.

Aujourd'hui, le Conseil a décidé de substituer à cet article un projet de loi spécial, distinct de celui de l'emprunt et tendant à organiser un impôt national sur le revenu.

Le ministre des finances vient de déposer ce second projet, en même temps que celui de l'emprunt sur le bureau de la Chambre.

Ce projet institue un impôt progressif sur les revenus supérieurs à 10.000 francs. Cet impôt est destiné à produire les 75 à 80 millions nécessaires pour constituer les annuités permettant de gager l'emprunt d'un milliard pour la défense nationale.

Dans l'exposé des motifs, le gouvernement dit qu'il demande aux contribuables « un impôt très léger global et progressif assis sur l'évaluation administrative, rectifiée à la volonté des contribuables, par une déclaration contrôlée ».

L'exposé des motifs ajoute que le projet exonère à la base tout revenu jusqu'à 10.000 francs avec en plus 1.000 francs par enfant de moins de seize ans, ou ascendant de plus de 70 ans.

En présence de ce projet qui emprunte à M. Jaquier le principe de son contre-projet, celui-ci a été retiré.

LES QUOTIDIENNES

L'Engrenage

Quand les radicaux ont accompagné les socialistes à Berne, on leur a dit : Attendez un peu. Vous commencerez seulement vos pèlerinages antimilitaristes. Vos compagnons vous conduiront bien plus loin.

C'était vrai pourtant : dimanche, les radicaux ne se sont-ils pas rendus, derrière Jaurès et Jouhaux, au Pré-Saint-Gervais? De la capitale fédérale suisse à la Butte du Chaudeau-Rouge, il y a, révolutionnairement parlant, une fameuse distance.

Mon Dieu, la réunion des parlementaires français et allemands se couvrait encore d'un vague prétexte de pacifisme. Et le rapprochement entre les combistes et les unifiés s'est célébré en même temps que le rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Mais, dimanche, il ne s'agissait plus de paix universelle et d'entente internationale. La manifestation était organisée pour protester contre des mesures militaires jugées indispensables par ceux qui ont la responsabilité de la défense nationale.

Qu'ont dit les 86 orateurs à la foule des manifestants? Tous ou presque tous, après avoir fait l'apologie de la Commune, se sont élevés contre la « réaction militaire » et ont paraphrasé le cri de ralliement des antimilitaristes : « A bas les trois ans ! »

Il n'y a pas eu d'incident. Si, un orateur ayant prononcé malencontreusement le mot de patrie à connu les honneurs d'un « boum » de première classe.

Il serait donc osé de prétendre que les assistants n'étaient pas, pour la plupart, des antipatriotes. C'était en cette compagnie compromettante que se trouvaient les radicaux, dimanche.

Car, le Radical, organe officiel du Parti radical-socialiste, nous apprend que beaucoup de ses amis s'étaient joints aux socialistes et aux syndicalistes.

Déjà, les radicaux n'ont pas le sens de l'opportunité. Ils choisissent justement, pour faire publiquement le geste de réconciliation esquissé à Berne, le moment où les révolutionnaires, convaincus d'avoir provoqué les incidents militaires, sont en très mauvaise posture devant l'opinion.

Le bloc Jaurès-Cailleur-Combes se présente donc au pays précédé du drapeau rouge et escorté par les militants de la C. G. T.

Quelle fin pour les radicaux! Maurice Aubert.

Conseil des Ministres

Paris, 27 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. La note officielle communiquée à l'issue de la délibération se borne à dire que le conseil a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

GUILLAUME II EN ANGLETERRE

Paris, 27 mai. — Une dépêche de Londres annonce que le kaiser fera, au mois d'août, une visite en Angleterre et qu'il sera accompagné, croit-on, de ses meilleurs vaisseaux.

Les Dépenses pour le Maintien de la Classe

Discours de M. Bénazet, rapporteur. — Intervention de M. Etienne. — Déclarations de M. Barthou. — Les incidents

PAR 386 VOIX CONTRE 165 LES CRÉDITS SONT VOTES

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT : Une demande d'interpellation de M. Gheusi

La Défense nationale

La séance est ouverte à deux heures un quart, sous la présidence de M. Deschanel.

Le ministre des finances dépose sur le bureau deux projets de loi : l'un relatif à l'ouverture d'un compte spécial pour la défense nationale, et l'autre à l'institution d'un impôt national sur le revenu, pour faire face ultérieurement aux dépenses militaires.

La Politique financière du Gouvernement

Une demande d'interpellation de M. Gheusi

M. Deschanel annonce que M. Gheusi a déposé une demande d'interpellation sur la politique financière du gouvernement.

M. Charles Dumont se lève, et de sa place : La politique financière du gouvernement, dit-il, est exposée dans les deux projets que je viens de déposer.

M. Barthou interviert

M. Barthou. — M. Gheusi veut apporter de la clarté dans le débat. Je l'en remercie. Pour que la clarté soit encore plus complète, je pose cette question à M. Gheusi : Entend-il que son interpellation soit jointe à la discussion des crédits? Ou bien entend-il qu'après le vote des crédits, l'interpellation suivra?

Conseil des Ministres

Paris, 27 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

La note officielle communiquée à l'issue de la délibération se borne à dire que le conseil a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

INFORMATIONS

Le retrait de M. Emile Faguet Paris, 27 mai. — M. Emile Faguet prend sa retraite de professeur à la Sorbonne, où il occupait la chaire de poésie française.

Les Crédits militaires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant un engagement de dépenses jusqu'à concurrence de 440 millions, en vue d'assurer l'exécution des mesures que comporte la prolongation de la durée du service dans l'armée active et notamment de permettre le maintien de la classe sous les drapeaux.

Discours de M. Bénazet

M. Bénazet, rapporteur, prend la parole. L'orateur explique que la commission du budget appelée à donner son avis sur le projet de loi, a voulu en distraire ce qui n'était pas une conséquence directe du maintien de la classe sous les drapeaux.

UN INCIDENT

M. Etienne. — C'est Etienne qui est responsable. M. Etienne quitte son banc et se précipite vers l'interrupteur pour lui administrer une correction.



M. BÉNAZET

La classe sous les drapeaux. En vertu de l'article 33 de la loi de 1906, le gouvernement n'avait pas besoin du vote de la Chambre; il n'était tenu qu'à lui faire connaître sa décision.

M. Brousse

M. E. BROUSSE vient ensuite rappeler à quel total formidable de milliards se sont élevés nos dépenses militaires depuis 1871.

M. E. BROUSSE. — Lors des événements de Tanger, il fallut 198 millions et l'administration dut, pressée par les circonstances, accepter des prix fort élevés.

M. E. BROUSSE. — Vous dites qu'on pourra réduire la dépense de 1.500 fr. S'il en est ainsi, il faut proposer à la Chambre la réduction immédiate de l'ensemble des crédits, ou bien il faut que le directeur du génie vienne répéter à la tribune les déclarations qu'il a faites devant la Commission.

M. E. BROUSSE. — Il nous paraît impossible pour le moment de dire sûrement que des économies pourraient être faites sur le chiffre primitivement fixé.

M. Viollette

M. VIOLLETTE. — Je déclare que le Gouvernement a manqué un texte et à l'esprit de la loi en ne prenant pas un arrêté pour garder la classe sous les drapeaux.

M. VIOLLETTE. — Je le dis sans parti-pris : la mesure que vous proposez n'a pour la défense que les partis antirépublicains.

M. VIOLLETTE. — Vous savez bien comme moi qu'il n'y a pas de ministre responsable! Applaudissements à l'extrême gauche. En 1903 l'institution de la guerre a établi notamment des chiffres très inférieurs aux besoins de notre cavalerie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Piquart. La vérité est que le contrôle des dépenses militaires est insuffisant.

M. ENGERRAND appelle l'attention de la Chambre sur le cas des familles de soldats nécessiteux qui vont être atteintes par la prolongation du service actif.

M. A. THOMAS succède à M. Engerrand. Il constate d'abord que les crédits demandés par le gouvernement ne se rapportent pas seulement au maintien de la classe. C'est donc que le gouvernement préjugeait déjà le vote de la loi de trois ans.

Intervention du Ministre de la Guerre

Le ministre de la guerre monte à la tribune.

M. ETIENNE. — La question des trois ans n'est pas engagée dans les crédits qui vont être demandés. Ils ne s'appliquent qu'au maintien de la classe.

M. BÉNAZET. — Mais n'est-ce donc pas seulement 234 millions? M. ETIENNE. — Le total des dépenses est de 336 millions, mais les sommes que nous vous demandons à engager pour le présent exercice ne s'élèvent qu'à 234 millions.

M. BÉNAZET. — Notre devoir nous est dicté par les efforts militaires faits par une nation voisine. (Bruit prolongé à l'extrême gauche, applaudissements au centre.)

Et comme les interruptions ne cessent pas : — Je ne comprends pas, intervient le président, l'attitude de quelques-uns d'entre vous.

Et comme le bruit continue à l'extrême-gauche : — Je saurai défendre les droits du rapporteur. Je ne comprends pas que vous cherchiez à lui rendre sa tâche impossible.

M. BÉNAZET. — La réalisation entière du programme soumis à la Chambre ne pourra pas s'effectuer dans les limites de l'exercice en cours.

M. THOMAS. — Vous dites qu'on pourra réduire la dépense de 1.500 fr. S'il en est ainsi, il faut proposer à la Chambre la réduction immédiate de l'ensemble des crédits, ou bien il faut que le directeur du génie vienne répéter à la tribune les déclarations qu'il a faites devant la Commission.

M. BÉNAZET. — Il nous paraît impossible pour le moment de dire sûrement que des économies pourraient être faites sur le chiffre primitivement fixé.

BULLETIN

La Chambre a discuté et voté les crédits militaires nécessaires au maintien de la classe.

Le Sénat a commencé, mardi, la discussion de la loi de finances.

La police a fait d'importantes découvertes en cours des perquisitions opérées à Paris et en province.

La Bulgarie se montre intransigente dans les pourparlers au sujet de la délimitation des nouvelles frontières.

Deux aviateurs ont trouvé la mort par suite d'une chute d'aéroplane.

CHOSÉS & AUTRES

La Chambre. Dernière séance consacrée au projet sur les jeux. Tous les orateurs ont parlé.

Un député, tout en participant à la discussion, explique à ses collègues l'insuccès de la manifestation socialiste.

Entre messieurs : Les marcheurs voulez-vous que les boulangers et les maraichers résistent dans leurs grèves?

Les revendications ne sont donc pas justes? — Les uns sont dans le pétrin, les autres dans les choux!

Les revendications ne sont donc pas justes? — Les uns sont dans le pétrin, les autres dans les choux!